

Zeitschrift: Schweizer Soldat : Monatszeitschrift für Armee und Kader mit FHD-Zeitung
Herausgeber: Verlagsgenossenschaft Schweizer Soldat
Band: 5 (1929-1930)
Heft: 23

Artikel: Questions d'histoire
Autor: Vallière, P. de
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-710192>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 22.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Nous voyons sans doute les Bernois se défendre héroïquement à Neuenegg, à Laupen et au Grauholz et obtenir parfois quelque succès. L'attitude des Schwytzois et des Urnais, à Schindellegi et à Rothenthurm, comme celle des Nidwaldiens, à Stans, ne fut pas moins glorieuse. Mais que pouvaient ces contingents isolés, éparpillés, livrés souvent à eux-mêmes? C'est précisément parce qu'il n'existait pas d'armée fédérale, que toute action concertée et commune était, de ce fait, rendue impossible, que nos aïeux versèrent inutilement leur sang. Au bout de peu de temps les Français furent maîtres du pays et ce que plusieurs générations précédentes avaient créé par leur zèle et leur ténacité, était anéanti en quelques mois. Par les contributions et le pillage le pays fut vite appauvri.

Sur ces entrefaites, l'Angleterre, la Russie et l'Autriche se coalisèrent pour chercher à enrayer les succès des Français. Elles entrèrent en campagne au printemps de 1799. Leurs forces étaient réparties en trois armées. L'une devait longer la frontière Nord de la Suisse, la seconde traverser notre pays, la troisième avancer par l'Italie septentrionale. Les Français, qui, comme nous l'avons vu, avaient dès longtemps reconnu l'importance de notre pays au point de vue militaire, et qui, grâce aux événements récents, en usaient à leur gré avec lui, surent devancer leurs adversaires. Ils occupèrent toutes les routes stratégiques de quelque valeur et repoussèrent successivement l'armée de l'archiduc Charles d'Autriche, celle de Korsakoff, celle de Souvaroff enfin, qui, dans un raid téméraire, arrivait du Sud à travers le Gothard. La partie était perdue pour la coalition. Les Français restaient maîtres des positions les meilleures de notre pays, disposant ainsi à leur volonté de notre territoire. En effet, au printemps 1800, Bonaparte, devenu Premier Consul, leva une nouvelle armée et résolut de se porter avec ses troupes sur le théâtre sud des opérations. Son intention était de tomber sur le flanc et sur le dos du général Mélas, marchant alors sur la France. Mais il ne pouvait faire aboutir ce plan qu'en utilisant derechef notre territoire. Parti de Lausanne, il franchit donc le Grand-Saint-Bernard, au printemps de 1800 avec le gros de ses forces. D'autres corps de troupes, de moindre importance, passèrent par le Gothard, le Simplon et par d'autres cols au sud du lac Léman. Entre temps, Bonaparte avait répandu force fausses nouvelles, et réussi à induire son adversaire en erreur. Attendu devant Turin par les Autrichiens front la frontière française, Bonaparte entra à Milan à la stupéfaction générale. Par la suite, il devait attaquer l'ennemi et le battre à Marengo.

Le Nord de notre pays servait au même moment de théâtre aux exploits d'une partie de l'armée française du Danube. Par Schaffhouse et Stein, ces corps contournèrent les positions fortifiées de la Forêt-Noire où les Autrichiens les attendaient.

Douze années plus tard, l'empereur Napoléon fut obligé de battre en retraite après la campagne de Russie. Il subit à Leipzig une défaite irréparable. Les restes de son armée se retirèrent derrière le Rhin. Tous les pays courbés sous la domination impériale relevèrent la tête. En ce qui concerne la Suisse, le moment eût été favorable pour exiger la restitution des territoires volés et pour réclamer une réparation équitable des dommages subis pendant ces longues années d'occupation. Mais en raison des graves discordes intestines, toute action énergique fut impossible. Sans doute lorsqu'elle apprend les malheurs de Napoléon, la Suisse cherche à reprendre sa politique traditionnelle de neutralité. Cette fois ce sont les

coalisés qui ne le lui permettent pas; ils ont besoin de routes suisses pour pénétrer en France, et ils obtiennent par la menace le passage à travers notre pays. Toute l'armée autrichienne marche par le Rhin sur Schaffhouse, Bâle, Laufenburg, Lausanne, Genève. A nos protestations on répond qu'on ne saurait s'abstenir d'occuper le territoire. Et là-dessus on impose à notre pays, déjà appauvri, force soldats à loger.

(à suivre.)

Colonel Schibler.

Questions d'histoire

Nous avons le plaisir de publier encore aujourd'hui quelques notes de Monsieur le **Major de Vallière** sur le service étranger. — Tous nos camarades seront sûrement intéressés et nous remercions vivement le distingué officier pour l'intérêt qu'il montre à notre organe.

Depuis Marignan, toute l'histoire militaire de la Suisse s'est déroulée à l'étranger (à part les guerres civiles qu'il est préférable d'oublier).

C'est une tradition magnifique que nous opposons au défaitisme des antimilitaristes. 1. Celle des guerres nationales (d'indépendance et de conquêtes) de 1291 à 1515. 2. Celle des troupes Suisses au service étranger. Elle a commencé avant la fondation de la Confédération et s'est terminée officiellement en 1860.

Pendant toute la période héroïque des guerres d'indépendance, les Suisses n'ont jamais cessé de faire la guerre en dehors des frontières. Ils reentraient quand une guerre nationale les rappelait au pays.

Les vainqueurs de Morgarten, de Sempach, des guerres de Bourgogne, de Souabe et d'Italie étaient conduits par des chefs qui tous en tant que chevaliers avaient fait leur apprentissage des armes à l'étranger (Waldmann y compris). — Et dans le rang, une forte proportion des soldats étaient des mercenaires (50% à Sempach, 80% à Héricourt, 50% à Morat, 100% à Nancy, 60% à Novare, à Marignan, etc.

Ensuite, dans la période suivante, malgré la décadence suisse, le peuple resta un peuple de soldats. Grâce au service étranger, ses vertus militaires purent se développer et briller dans nos régiments où l'âme de la patrie et ses traditions s'étaient réfugiées.

Nous pouvons tirer de l'histoire du service étranger d'innombrables exemples de courage, de discipline, d'abrégration, de grandeur d'âme, de désintéressement, de camaraderie. La gloire de nos régiments a rejailli sur la patrie. Cet héritage appartient à notre patrimoine moral. L'uniforme rouge a incarné pendant des siècles, aux yeux de l'Europe, la fidélité à la foi jurée poussée jusqu'au mépris de la mort. A l'heure actuelle, nous bénéficions encore de cette réputation.

Ces exemples sont un puissant moyen d'éducation pour notre armée.

Les régiments suisses à l'étranger ont contribué, dans une large mesure, à créer le sentiment national suisse, en mélangeant dans leurs rangs les races et les confessions, en détruisant des préjugés et des antipathies cantonales. Au régiment on ne connaissait que des Suisses. Le rapprochement se faisait mieux que dans la patrie divisée.

Les traités d'alliance avec les puissances voisines procuraient à la Suisse de sérieux avantages économiques, surtout avec la France et le duc de Milan (suppression complète de droits de douane pour les marchandises suisses). — On ne peut que souscrire aux conclusions du Dr. Feller l'historien zuricois (6e cahier de l'histoire militaire de la Suisse, publiée par l'Etat major gén-

ral). — «**Tout ce que la Suisse ne pouvait obtenir de l'étranger fut payé par le sang de ses soldats. Si les Suisses se battaient pour les princes étrangers, si ils souffrirent et luttèrent; c'est pour que le peuple eut de quoi vivre et put jouir de la paix dans sa neutralité partout et toujours respectée.**»

Le lion de Lucerne symbolise non seulement le martyre du régiment des gardes-suisse de 10 août 1792, mais la fidélité de 2 millions de soldats au service étrangers. Les centaines de milliers de morts tombés pour la gloire du nom suisse ont droit à notre respect et à notre reconnaissance. C'est insulter leur mémoire que de parler de tradition honteuse. C'est aussi montrer une mécon-

naissance complète de la mentalité des siècles passés, en les jugeant avec l'esprit des institutions actuelles.

Enfin, j'attire encore votre attention sur l'article parfaitement déplacé du Dr. P. Martell (Zur Geschichte der Fremdenlegion). Outre qu'il est bourré d'erreurs et nettement tendancieux, il est ou bien une manifestation de propagande antifrançaise, ou bien un document d'inspiration soviétique (ligue universelle anticoloniale de Moscou). Dans l'un et l'autre cas, cet article n'a rien à faire dans l'organe des sous-officiers suisses. Il serait mieux à sa place dans le «Travail» ou le «Droit du peuple», où des articles dans ce goût là, sur la Légion étrangère, paraissent constamment.

P. de Vallière.



Zentralsekretariat: Sihlstraße 43, Zürich - Telefon 57.030
Briefadresse: Postfach Zürich-Bahnhof - Paketadresse: Sihlstrasse 43, Zürich 1

Bemerkungen zu dem Reglement über die Durchführung v. Marschwettübungen

Von Hptm. Hans Eberhard, Solothurn.

«Die Marschwettübungen sind die Perle der ausserdienstlichen Tätigkeit des Schweizerischen Unteroffiziersverbandes.» (Hr. Oberst Montandon in seinen Vorschlägen zu einem neuen Reglement 1930.)

Das neu geschaffene und an der Delegiertenversammlung vom Mai in Rorschach gutgeheissene Reglement hat in noch weitgehendem Masse, als wie es das bisherige getan, das Bestreben, die ausserdienstliche Betätigung der Unteroffiziere sämtlicher Waffengattungen zu ermöglichen. Ferner hat es die Forderungen, die in den vielen Uebungsarten, wie sie an den Unteroffizierstagen vorkommen, in der Weise zu berücksichtigen versucht, dass es eine Reihe dieser Uebungen in vereinfachter Form einbezogen hat. Dabei handelt es sich immer in erster Linie um solche Arbeitsgebiete, in denen sich die Grosszahl der Unteroffiziere in Sektions- und Gruppenübungen betätigen kann. In zweiter Linie ist aber das Feld auch für Vereinzelte und Spezialisten offen gehalten worden.

Wird die Entwicklung der Marschwettübungsbestimmungen im Verlauf der letzten zwanzig Jahre verfolgt, so zeichnet sich immer deutlicher und schärfer die Tatsache ab, dass diese ursprünglichen Marschübungen mit hohen Kilometerzahlen, nach und nach zu weitausgebauten, felddienstlichen Betätigungsmöglichkeiten geworden sind. In diesen soll der Unteroffizier ausserdienstlich die Lücken auffüllen und sich die Uebung und Tüchtigkeit erhalten, die ihm bei der Truppe die beste Verwendungsfähigkeit gewährleistet.

Für den ältern Unteroffizier bilden diese Uebungen jeweilen den sichersten Prüfstein dafür, ob er den normalen und besonderen felddienstlichen Anforderungen noch gewachsen ist. Gerade das Mitgehen in solchen Prüfungen bedingt, dass er einen gewissen Stand physischer Munterkeit und militärischen Wissens und Können nie aufgeben darf. Es hat die Tatsache der Beteiligung fünfzig- und mehrjähriger Unteroffiziere ihre Bedeutung.

Es wird sich jede dem Unteroffiziersverband angehörende Sektion die vornehme Pflicht überbinden, auf

diesem Arbeitsgebiet etwas zu leisten. Gerade hier liegt der Beweis der Daseinsberechtigung der Vereinigungen von Unteroffizieren, hier, wo es sich darum handelt, im Scheweisse seines Angesichts recht oft schwächliche Rücksichten auf liebe Bequemlichkeiten beiseite zu schieben und zu zeigen, was der Mann im Felde noch wert ist. Marschwettübungen sind aber für alle die nicht geschaffen, die die Märsche, statt zu marschieren, debattieren möchten.

Während den letzten Jahren wurde festgestellt, dass manche Sektionen immer mit Schwierigkeiten zu kämpfen haben, wenn sie die reglementarische Teilnehmerzahl zu diesen Uebungen aufbringen wollen. Starke Sektionen rückten nicht selten mit nur zwei bis drei Marschgruppen aus. Bei solcher Beteiligung lässt sich selbstredend nichts Vernünftiges anfangen. Hier gilt es, wenn eine Besserung erreicht werden will, vorerst den Geist zu heben und die Freude am Mitgehen zu entfachen. Wie das zu bewerkstelligen ist, kann in keiner Gebrauchsanweisung verschrieben werden. Es ist dies eine Angelegenheit, worüber die Sektionsvorstände auf Grund der genauen Kenntnis der Psyche ihrer Leute selber ins Reine kommen müssen.

Ein wichtiges Moment, das zum Gelingen sowohl, als zur Hebung des Willens zum Mitgehen bedeutungsvoll ist, ist die Anstellung eines Uebungsleiters auf längere Zeitdauer. Viele Marschübungen befriedigen gerade auch zufolge des fortwährenden Wechsels der Uebungsleitung nicht. Es geht nicht an, dass diese einmal von einem jungen Mann geleitet wird, der einen ganz andern Masstab in Bezug auf das Sichgeben der Leute, die er in die Hand nimmt, anlegt, und dann wieder von einem ältern, im Landwehr- oder Landsturmalter stehenden, der andermals mit den gleichen Leuten anders verfährt. Eine und dieselbe Leitung bringt im Verlauf der Zeit eine gewisse Gewöhnung in die Behandlung und in die Stellung von Anforderungen. Die Teilnehmer wissen, wie sie geführt werden. Wer sich nicht einfügen kann, der bleibt zurück und lähmt den frohen Willen der andern nicht.

Vereinzelte Sektionen verfügen über Ausmarschkommissionen. Diese sind zweckdienlich, wenn ihre Mitglieder die Weisungen aus der Hand des Uebungsleiters